

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 4 décembre au 8 décembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 4 décembre au 8 décembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 9 827 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
05/12/2017	1.100	90,45	90,08	90,66	99.490	En bourse via Euronext
06/12/2017	2.000	89,77	89,19	90,53	179.546	En bourse via Euronext
07/12/2017	6.577	90,33	90,17	90,81	594.121	En bourse via Euronext
08/12/2017	150	90,48	90,48	91,08	13.572	En bourse via Euronext
Total	9.827	90,23			886.729	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 8 décembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.661.311 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.